

CANEX

États financiers consolidés
31 mars 2019
(en milliers de dollars canadiens)



Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil des Biens non publics

Notre opinion

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière des Économats des Forces canadiennes (« CANEX ») (l'« entité ») au 31 mars 2019 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé (NCCECF).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de l'entité, qui comprennent :

- l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2019;
- l'état consolidé des bénéfices non répartis pour l'exercice clos à cette date;
- l'état consolidé du résultat net pour l'exercice clos à cette date;
- le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
99, rue Bank, bureau 710, Ottawa (Ontario) Canada K1P 1E4
Tél. : +1 613 237-3702, Téléc. : +1 613 237-3963



Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux NCCECF, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur indépendant contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;



- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités ou activités de l'entité pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.*¹

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)

Le 25 novembre 2019

CANEX

État consolidé de la situation financière

Au 31 mars 2019

(en milliers de dollars canadiens)

	2019	2018
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie	5 933	4 967
Montants exigibles du Fonds central des Forces canadiennes (note 7)	11 817	26 310
Comptes débiteurs et produits à recevoir	790	471
Stocks	27 499	22 271
Charges payées d'avance	747	208
	<u>46 786</u>	<u>54 227</u>
Immobilisations corporelles (notes 3, 9 et 10)	<u>42 721</u>	<u>41 786</u>
	<u>89 507</u>	<u>96 013</u>
Passif et capitaux propres		
Passif à court terme		
Comptes fournisseurs et charges à payer	4 630	4 473
Tranche échéant à moins de un an des emprunts à rembourser au Fonds central des Forces canadiennes (note 4)	<u>2 684</u>	<u>2 546</u>
	7 314	7 019
Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations (note 10)	880	717
Emprunts à rembourser au Fonds central des Forces canadiennes (note 4)	<u>37 573</u>	<u>33 973</u>
	<u>45 767</u>	<u>41 709</u>
Capitaux propres		
Capital d'apport	23 280	23 280
Écart de conversion cumulé	(1 392)	1 528
Bénéfices non répartis	<u>21 852</u>	<u>29 496</u>
	<u>43 740</u>	<u>54 304</u>
	<u>89 507</u>	<u>96 013</u>

Engagements et éventualités (notes 8 et 9)

Approuvé par le conseil des Biens non publics,



Shirley Tang-Jassemi, chef des services financiers

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

CANEX

État consolidé des bénéfices non répartis

Pour l'exercice clos le 31 mars 2019

(en milliers de dollars canadiens)

	2019	2018
	\$	\$
Solde à l'ouverture de l'exercice	29 496	32 197
Perte nette de l'exercice	(7 644)	(2 701)
Solde à la clôture de l'exercice	21 852	29 496

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

CANEX

État consolidé du résultat net Pour l'exercice clos le 31 mars 2019

(en milliers de dollars canadiens)

	2019 \$	2018 \$
Ventes	130 038	129 776
Coût des marchandises vendues	104 724	100 548
Bénéfice brut	25 314	29 228
Autres produits (notes 5 et 7)	11 476	11 325
	<u>36 790</u>	<u>40 553</u>
Charges		
Salaires et avantages sociaux (note 6)	20 525	20 503
Autres charges d'exploitation (note 7)	13 656	13 450
Amortissement des immobilisations corporelles (note 10)	4 902	4 117
Intérêts sur les emprunts à rembourser au Fonds central des Forces canadiennes (note 4)	1 649	1 469
	<u>40 732</u>	<u>39 539</u>
Bénéfice (perte) avant les redevances et les apports	(3 942)	1 014
Redevances et apports (note 7)	(3 702)	(3 715)
Perte nette de l'exercice	<u>(7 644)</u>	<u>(2 701)</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

CANEX

Tableau consolidé des flux de trésorerie Pour l'exercice clos le 31 mars 2019

(en milliers de dollars canadiens)

	2019 \$	2018 \$
Trésorerie liée aux activités suivantes :		
Activités d'exploitation		
Perte nette de l'exercice	(7 644)	(2 701)
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	4 902	4 117
Perte découlant de la cession d'immobilisations corporelles	3	168
	<u>(2 739)</u>	<u>1 584</u>
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 12)	<u>8 826</u>	<u>1 866</u>
	<u>6 087</u>	<u>3 450</u>
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(5 743)	(19 875)
Produits de la cession d'immobilisations corporelles	8	4
	<u>(5 735)</u>	<u>(19 871)</u>
Activités de financement		
Produit découlant de l'émission d'emprunts à rembourser au Fonds central des Forces canadiennes	6 469	19 467
Remboursement d'emprunts à rembourser au Fonds central des Forces canadiennes	<u>(2 730)</u>	<u>(6 553)</u>
	<u>3 739</u>	<u>12 914</u>
Effet du taux de change sur la trésorerie	<u>(3,125)</u>	<u>3 135</u>
Variation nette de la trésorerie au cours de l'exercice	966	(372)
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	<u>4 967</u>	<u>5 339</u>
Trésorerie à la clôture de l'exercice	<u>5 933</u>	<u>4 967</u>
Complément d'information sur les éléments sans effet sur la trésorerie		
Entrées d'immobilisations corporelles sans effet sur la trésorerie	(163)	(13)
Augmentation de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations sans effet sur la trésorerie	163	13

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

CANEX

Notes annexes

31 mars 2019

(en milliers de dollars canadiens)

1 Organisation

CANEX, activité commerciale des Services de bien-être et de maintien du moral des Forces canadiennes (SBMFC), relève de l'autorité du chef d'état-major de la défense (CEMD) en vertu de ses responsabilités à l'égard des Biens non publics (BNP).

Au Canada, cette entreprise exploite, sous le nom de CANEX, des commerces dans les bases, les escadres et les unités des Forces canadiennes. À la base aérienne de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord, à Geilenkirchen, en Allemagne (la « base aérienne de l'OTAN »), des commerces semblables sont exploités sous le nom de NATEX, conformément à un accord de concession (« contrat avec NATEX ») entre CANEX et le quartier général de l'Élément E-3A de la NAEWF. CANEX exploite aussi, en Allemagne, un commerce de vente de produits automobiles sous le nom d'AMSTO.

CANEX verse des redevances, par l'entremise des SBMFC, aux fonds des bases, escadres et unités où CANEX exploite des commerces. NATEX verse des redevances à la base aérienne de l'OTAN, conformément au contrat avec NATEX.

2 Principales méthodes comptables

Ces états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé (NCCECF).

Périmètre de consolidation

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes de CANEX et ceux des filiales qu'elle contrôle, NATEX et AMSTO (collectivement, « CANEX » ou l'« organisation »). Toutes les opérations et tous les soldes importants entre les diverses entités ont été éliminés.

Équivalents de trésorerie

Les placements à court terme, dont l'échéance initiale est de trois mois, ou moins sont considérés comme des équivalents de trésorerie, car il s'agit de placements très liquides facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Stocks

Les stocks, composés d'articles du commerce de détail, sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Les coûts sont essentiellement calculés selon la méthode du coût moyen. La valeur de réalisation nette représente le prix de vente estimé pour les stocks dans le cours normal des activités, moins les coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente, ce qui correspond au coût direct des stocks.

(en milliers de dollars canadiens)

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont initialement comptabilisées au coût puis amorties selon le mode linéaire sur leur durée de vie utile estimative, aux taux annuels suivants :

Bâtiments	5 %
Véhicules et matériel informatique	24 %
Terminaux de point de vente	17 %
Agencements et équipement	12 %
Améliorations locatives	9 %

Les travaux en cours seront amortis lorsque l'actif sera essentiellement terminé.

Perte de valeur des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrement chaque fois que des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Cette perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable est supérieure aux flux de trésorerie non actualisés totaux prévus par l'utilisation ou la cession éventuelle des immobilisations. Le montant de la perte équivaut à l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur. Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée pour les exercices clos les 31 mars 2019 et 2018.

Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations

L'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations porte sur les coûts futurs estimatifs de l'enlèvement des réservoirs d'essence souterrains, qui sont fondés sur l'expérience antérieure de CANEX relative à l'enlèvement des réservoirs, la durée de vie utile estimée des réservoirs, les estimations externes et les exigences réglementaires gouvernementales. CANEX comptabilise un passif actualisé correspondant à la juste valeur de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations et une augmentation correspondante de la valeur comptable des immobilisations au moment de l'installation de réservoirs d'essence souterrains. Afin de déterminer la valeur du passif initial, les flux de trésorerie futurs estimatifs sont actualisés au taux de la facilité bancaire et des conventions bancaires locales du Fonds central des Forces canadiennes (FCFC), en tenant compte de l'inflation. Le montant ajouté aux immobilisations corporelles est amorti.

À la suite de la comptabilisation initiale d'une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations, la valeur comptable du passif est majorée pour refléter le passage du temps et ajustée en fonction des fluctuations du taux d'actualisation axé sur le taux du marché ou des flux de trésorerie sous-jacents nécessaires au règlement du passif.

Avantages sociaux futurs

CANEX participe au Régime de retraite des employés des Fonds non publics des Forces canadiennes (le « Régime »), lequel est un régime interentreprises contributif à prestations définies. Le Régime verse des prestations de retraite en fonction des cotisations et des années de service du personnel des Fonds non publics. Essentiellement, tous les employés de CANEX sont admissibles au Régime.

CANEX

Notes annexes

31 mars 2019

(en milliers de dollars canadiens)

Les cotisations de CANEX au Régime sont calculées à titre de régime à cotisations définies, puisque l'information manque pour les calculer à titre de régime de retraite à prestations définies. Par conséquent, les cotisations de CANEX au Régime font partie des dépenses dans l'état consolidé du résultat net. Aucun actif du Régime de retraite n'a été comptabilisé dans l'état consolidé de la situation financière.

Comptabilisation des produits

Les produits de la vente de marchandises sont comptabilisés au moment où le client accepte la marchandise. CANEX comptabilise les produits des ventes financées par son plan de crédit lorsque le client prend possession de la marchandise et que la possibilité de recouvrer les fonds est confirmée. Les soldes du plan de crédit sont transférés au FCFC (note 3). Les redevances des concessions et les frais administratifs sont comptabilisés au cours de chaque exercice, conformément aux modalités fixées par les ententes.

Impôt sur le revenu

CANEX est une entité des BNP de la Couronne et n'est donc pas assujettie à l'impôt sur le revenu au Canada ou en Allemagne. Aucune charge n'a donc été incluse dans les présents états financiers consolidés pour les impôts sur le revenu.

Conversion des devises

Monnaie fonctionnelle

Les éléments figurant dans les états financiers consolidés sont évalués dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel les entités exercent leurs activités (la monnaie fonctionnelle). La monnaie fonctionnelle de NATEX et d'AMSTO est l'euro. NATEX et AMSTO sont considérés comme des établissements étrangers autonomes.

Les actifs et les passifs de NATEX et d'AMSTO sont convertis en dollars canadiens selon le taux de change en vigueur à la date de l'état consolidé de la situation financière. Leurs produits et leurs charges sont convertis au taux de change en vigueur à la date à laquelle ces éléments sont comptabilisés en résultat pour l'exercice. Les gains et les pertes qui résultent de la conversion des montants figurant dans les comptes de NATEX et d'AMSTO sont comptabilisés en tant qu'écarts de conversion dans un poste distinct des capitaux propres.

Transactions et soldes en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date des transactions concernées. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont ajustés pour tenir compte du taux de change en vigueur à la date de l'état consolidé de la situation financière. Les gains et les pertes de change découlant de la conversion ou d'un règlement sont pris en compte dans la détermination du bénéfice net (de la perte nette) de l'exercice.

CANEX

Notes annexes

31 mars 2019

(en milliers de dollars canadiens)

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers consolidés, en conformité avec les NCCECF, oblige la direction à faire des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants d'actif et de passif présentés, sur les montants présentés des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers consolidés ainsi que sur les montants des produits et des charges comptabilisés au cours de l'exercice. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Ces estimations sont revues annuellement et les ajustements qui s'imposent sont comptabilisés dans les états financiers consolidés pour l'exercice.

3 Immobilisations corporelles

	2019		
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Montant net \$
Bâtiments	48 289	22 900	25 389
Véhicules et matériel informatique	2 485	2 384	101
Terminaux de point de vente	10 345	3 513	6 832
Agencements et équipement	9 495	8 626	869
Améliorations locatives	25 924	20 412	5 512
Travaux en cours	4 018	-	4 018
	<u>100 556</u>	<u>57 835</u>	<u>42 721</u>

	2018		
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Montant net \$
Bâtiments	47 380	20 920	26 460
Véhicules et matériel informatique	2 581	2 215	366
Terminaux de point de vente	8 377	2 241	6 136
Agencements et équipement	9 695	8 635	1 060
Améliorations locatives	25 212	19 773	5 439
Travaux en cours	2 325	-	2 325
	<u>95 570</u>	<u>53 784</u>	<u>41 786</u>

CANEX

Notes annexes

31 mars 2019

(en milliers de dollars canadiens)

4 Emprunts à rembourser au Fonds central des Forces canadiennes

Les emprunts non garantis détenus par le FCFC portent intérêt au taux fixe de 4 % par année (4 % en 2018). Le remboursement du capital au cours des cinq prochains exercices et par la suite se fera comme suit :

	\$
Exercice clos le 31 mars 2020	2 684
2021	2 695
2022	2 658
2023	2 687
2024	2 702
Par la suite	<u>26 831</u>
	40 257
Moins la tranche des emprunts échéant à moins de un an	<u>2 684</u>
Tranche à long terme	<u>37 573</u>

Au 31 mars 2019, conformément au plan stratégique approuvé par le conseil des BNP, un montant additionnel de 4 264 \$ (7 311 \$ en 2018) a été engagé par l'intermédiaire d'un prêt du FCFC affecté à des immobilisations corporelles liées à de nouveaux emplacements ou à des emplacements réaménagés.

5 Autres produits

	2019 \$	2018 \$
Concessions	4 542	4 456
La Personnelle, Compagnie d'assurances	3 717	3 419
Autres produits de NATÉX (y compris les intérêts)	1 073	1 028
Autres commissions (hors taxe, bureau de poste)	918	748
AMSTO	354	848
Programme de chauffage au mazout	315	236
Locations et livraisons	238	259
Publicité	158	135
Divers	161	196
	<u>11 476</u>	<u>11 325</u>

6 Régime de retraite

La part des cotisations au Régime payée par CANEX s'élève à 1 057 \$ (1 006 \$ en 2018) et est comprise dans l'état consolidé du résultat net, au poste « Salaires et avantages sociaux ».

CANEX

Notes annexes

31 mars 2019

(en milliers de dollars canadiens)

L'extrapolation de l'évaluation actuarielle préparée en date du 31 décembre 2018 démontre l'information suivante au sujet du Régime général :

	31 décembre 2018	31 décembre 2017
	\$	\$
Juste valeur des actifs du Régime	362 095	355 840
Obligation au titre des prestations constituées	(282 280)	(260 814)
Surplus	<u>79 815</u>	<u>95 026</u>

Selon le principe de la continuité, cette évaluation compare le rapport entre la valeur de l'actif du Régime et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs prévus des prestations futures relativement au service accumulé, en supposant que le Régime soit maintenu indéfiniment. Selon ce scénario, l'évaluation a donné lieu à un surplus de 93 500 \$ (87 900 \$ en 2017).

Inversement, selon le principe hypothétique de la solvabilité (ou liquidation), le Régime est présumé être liquidé et réglé à la date d'évaluation, en supposant que les prestations soient réglées selon les règles sur la taxation en vigueur et en des circonstances produisant le maximum de passif de liquidation à la date d'évaluation. Cette évaluation a donné lieu à un déficit de 41 800 \$ (29 300 \$ en 2017).

Ces évaluations actuarielles servent à déterminer le montant des cotisations mensuelles et annuelles de l'employeur.

7 Opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés sont évaluées à la valeur d'échange, laquelle correspond au montant de la contrepartie établi et convenu par les entités apparentées concernées.

Montants exigibles du (à verser au) FCFC

Le FCFC, qui fournit des services bancaires et de l'assistance financière aux activités des BNP dans les bases, escadres et unités de même qu'à CANEX, relève également de l'autorité du CEMD en vertu de ses responsabilités à l'égard des BNP. Le montant exigible du FCFC, qui s'élève à 11 817 \$ (26 310 \$ en 2018) comprend des fonds portant intérêt et des fonds ne portant pas intérêt.

	2019	2018
	\$	\$
Fonds portant intérêt	24 581	26 266
Fonds ne portant pas intérêt	(12 764)	44
	<u>11 817</u>	<u>26 310</u>

CANEX

Notes annexes

31 mars 2019

(en milliers de dollars canadiens)

Les fonds portant intérêt ont trait aux montants exigibles du FCFC auparavant détenus par NATEX et AMSTO. Ces fonds portent intérêt en fonction du taux de rendement réalisé sur les placements du FCFC moins 0,5 %. Des intérêts de 1 492 \$ perçus auprès du FCFC (1 334 \$ en 2018) sont pris en compte dans les autres produits.

Les fonds ne portant pas intérêt ont trait aux activités de CANEX et sont exigibles du FCFC (ou doivent être versés au FCFC) à vue.

Le FCFC prend en charge tous les comptes fournisseurs de CANEX en contrepartie de leur juste valeur. De plus, les risques et les avantages du recouvrement des comptes débiteurs du plan de crédit et d'autres comptes clients ont été pris en charge par le FCFC en contrepartie de leur juste valeur. Tous les soldes du plan de crédit et autres créances et tous les comptes fournisseurs sont pris en charge par le FCFC à leur juste valeur. À la clôture de l'exercice, CANEX a comptabilisé une provision de 1 % à l'égard de l'estimation des pertes futures potentielles du solde débiteur du plan de crédit (1 % en 2018). Les frais exigés par le FCFC sont de 588 \$ (610 \$ en 2018).

Redevances et apports

CANEX a versé un apport de 3 150 \$ (3 714 \$ en 2018) en appui aux programmes de bien-être et de maintien du moral des BNP dans les bases, les escadres et les unités des Forces canadiennes.

NATEX a versé un apport de 552 \$ (564 \$ en 2018) à la base aérienne de l'OTAN. Cet apport est fondé sur divers pourcentages des ventes aux consommateurs conformément au contrat avec NATEX.

Ministère de la Défense nationale

Les apports de 2 555 \$ (2 424 \$ en 2018) du ministère de la Défense nationale (MDN) au titre des coûts liés aux salaires, aux déplacements et aux fournitures sont pris en compte dans l'état consolidé du résultat net.

Le MDN fournit certaines installations et certains terrains. Il paie également pour d'autres services ou en fournit gratuitement au nom de CANEX. Ces services comprennent des paiements tenant lieu de taxes et de services consultatifs, tels que des services juridiques et environnementaux. La juste valeur des installations et des services fournis à CANEX par le MDN n'a pas été déterminée et, par conséquent, n'est pas présentée dans les états financiers consolidés.

Services de bien-être et de maintien du moral des Forces canadiennes

Les SBMFC fournissent des services de comptabilité, de technologie de l'information et de ressources humaines à CANEX. Ces services sont fournis dans le cours normal des activités et sont comptabilisés à la valeur d'échange de 3 343 \$ (3 341 \$ en 2018). Ce montant constitue le montant de la contrepartie établi et convenu par les apparentés.

CANEX

Notes annexes

31 mars 2019

(en milliers de dollars canadiens)

8 Engagements

CANEX s'est engagée, selon des ententes d'approvisionnement en carburants à moteur, à effectuer les versements annuels minimaux suivants :

	\$
Exercices clos les 31 mars 2020	8 500
2021	8 500
2022	6 583
2023	2 083
2024	62
	<hr/>
	25 728
	<hr/>

9 Éventualités

CANEX a estimé que les emplacements des postes d'essence sous la bannière de l'ancien programme de Shell qui n'ont pas encore été remis au MDN ou aux Forces canadiennes pourraient entraîner un passif environnemental si l'on découvre qu'ils ont été contaminés par suite de fuites. En raison de l'incertitude quant à la contamination de ces emplacements, CANEX a conclu qu'il est impossible d'établir la possibilité que cette situation se produise ou d'évaluer tout passif de manière raisonnable.

En décembre 2016, une fuite de gaz a été découverte au poste d'essence de CANEX situé au 4 Wing Cold Lake et a été divulguée à Environnement Canada en janvier 2017. Le soutien de l'État est attendu pour la décontamination. Les SBMFC souscrivent une assurance environnementale de 5 000 \$ par incident, avec une franchise de 25 \$ auprès de Chubb du Canada Compagnie d'assurance à titre de sûreté, ce qui couvre les postes d'essence de CANEX. La franchise de CANEX se limiterait à 5 \$ étant donné que les SBMFC sont titulaires de la police d'assurance.

En raison de l'incertitude quant au risque financier qui pourrait découler de la fuite de Cold Lake, CANEX a conclu qu'il était impossible pour le moment de déterminer cette éventualité ni d'estimer de façon raisonnable un passif éventuel. Par conséquent, aucun passif n'a été comptabilisé à cet égard dans les états financiers consolidés de CANEX.

10 Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations

La valeur actualisée des coûts de mise hors service d'immobilisations compris dans la catégorie « Bâtiments » du poste « Immobilisations corporelles » est évaluée à 369 \$. L'amortissement de ces immobilisations a entraîné une charge de 144 \$ en 2019 (55 \$ en 2018). Le montant total non actualisé des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour s'acquitter de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations est d'environ 1 055 \$ (valeur actualisée de 880 \$), ce qui devrait avoir lieu au cours des 24 prochaines années. Il faudra apporter des modifications au passif en cas de changements sur le plan des coûts liés à la désaffectation des réservoirs, de la durée de vie utile des réservoirs ou des exigences gouvernementales. Du total des passifs comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2019, aucun montant à verser n'est prévu au cours des 12 prochains mois.

CANEX

Notes annexes

31 mars 2019

(en milliers de dollars canadiens)

Au cours de l'exercice, un montant de néant (540 \$ en 2018) a été versé pour la mise hors service de réservoirs.

11 Instruments financiers et gestion du risque

Risque de crédit

CANEX accorde du crédit à ses clients par l'intermédiaire de son plan de crédit. Elle suit des procédures d'évaluation, d'approbation et de contrôle en vue de réduire le risque de crédit. Les soldes du plan de crédit sont transférés au FCFC. Le montant impayé du plan de crédit de CANEX à verser au FCFC s'élève à 58 762 \$ (61 230 \$ en 2018).

Risque de change

Les autres charges comprennent un gain de change d'un montant de 182 \$ (180 \$ en 2018). La valeur comptable des soldes de CANEX exprimée en devises se présente de la façon suivante :

	Actif à court terme				Passif à court terme			
	Euros	2019 \$	Euros	2018 \$	Euros	2019 \$	Euros	2018 \$
NATEX	4 958	7 438	4 463	7 082	346	519	316	502
AMSTO	1 775	2 663	2 044	3 243	174	261	118	188

12 Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement

	2019 \$	2018 \$
Montants exigibles du FCFC	14 493	3 305
Comptes débiteurs et produits à recevoir	(304)	(62)
Stocks	(4 947)	(1 548)
Charges payées d'avance	(535)	209
Comptes fournisseurs et charges à payer	119	(38)
	<u>8 826</u>	<u>1 866</u>

CANEX

Notes annexes

31 mars 2019

(en milliers de dollars canadiens)

13 Exploitation de NATEX et d'AMSTO

Les résultats d'exploitation de NATEX et d'AMSTO sont intégrés aux états financiers consolidés de CANEX. Voici le résumé de l'information financière relative à NATEX et AMSTO :

	2019			2018		
	Euros	\$	%	Euros	\$	%
Total de l'actif	5 447	8 172	11	7 184	11 399	12
Ventes et autres produits	10 805	16 414	12	11 491	17 249	12
Bénéfices avant les redevances et les apports	1 178	1 767	(28)	830	1 245	123